

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

Ecole laïque, école du peuple

**Par Robert Escarpit, Collection : Questions d'actualité.
Calmann-Levy Éd.**

Jacques Bobet

Volume 3, Number 3-4 (15-16), May–April 1961

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/59757ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bobet, J. (1961). Ecole laïque, école du peuple / Par Robert Escarpit, Collection : Questions d'actualité. Calmann-Levy Éd. *Liberté*, 3(3-4), 657–660.

Tous droits réservés © Collectif Liberté, 1961

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Bonnefoy dit dans son premier recueil :

*L'orangerie sera ta résidence
Sur la table dressée dans une autre lumière
Tu coucheras ton coeur.
Ta face prendra feu, chassant à travers branches.
Douve sera ton nom au loin parmi les pierres,
Douve profonde et noire,
Eau basse irréductible où l'effort se perdra.*

Michel van SCHENDEL

Ecole laïque, école du peuple

Par Robert Escarpit,
Collection : Questions d'actualité.
Calmann-Levy Ed.

—“Toute la querelle scolaire française baigne dans le verbalisme. Jamais peut-être le sens des mots n'a été sollicité avec tant d'ingéniosité, jamais leurs nuances n'ont été l'objet d'analyses aussi subtiles.”

Ainsi débute le livre de Robert Escarpit sur la question laïque en France. J'ai choisi de reproduire ce premier paragraphe parce qu'il n'a pas encore son plein sens au Canada. Nous pouvons nous faire pleine confiance, aux uns comme aux autres : ce paragraphe prendra son sens ici aussi, malheureusement. Nous avons bien commencé. Ce paragraphe-ci mis à part, le reste du livre a été écrit pour nous, et il n'y a qu'une seule personne qui ne semble pas s'en douter : l'auteur lui-même. Aux amateurs de sensations fortes, je signale que le Canada se trouve cité quelque part, et j'en ai peur, en assez mauvaise compagnie, mais j'ai l'impression que c'est un peu par hasard et sans intention précise.

Ce premier paragraphe me permet aussi d'indiquer tout de suite ce qui est sans doute le plus fructueux dans cet ouvrage, de notre point de vue : la parfaite inutilité qu'il y a à dissocier le problème français et le problème canadien. Il n'y a pas trente-six débats sur la laïcité : il n'y en a qu'un. Mais, aux prises pour la première fois (durant notre génération) avec ce débat, notre esprit “fuit” dans tous les sens; il cherche des échappatoires, et d'instinct, croyant faire des découvertes, retrouve les défaites ou arguments dilatoires déjà cent fois employés ailleurs.

De tous ces arguments je n'en ai entendu qu'un seul jusqu'à présent qui me paraisse original. Certains Canadiens se résignent à l'idée de l'école laïque, ou même la préconisent “pour encourager tous les bons étrangers

qui viennent chez nous à y demeurer sans avoir d'inquiétudes pour l'éducation de leurs enfants." C'est gentil, ça part d'un bon petit coeur, ça vous met du baume à l'âme; mais ça n'est pas sérieux. La laïcisation de l'enseignement comme outil pour le Ministère de l'Immigration (et du Bien-Etre national) voilà une charmante idée à passer à Mrs Fairclough, mais il est peu probable qu'elle s'en saisisse.

Les "étranges" ont bon dos, mais il sera difficile de leur charger ce fardeau-là sur les épaules. D'ailleurs l'ouvrage de M. Escarpit ferait bon marché de cette "fuite" comme des autres dès le premier chapitre. Accepter les définitions qu'il y propose pour "laïcisme" et "cléricalisme", c'est se refuser même à discuter les faux-fuyants que nous avons vu renaître au cours des derniers mois : que le mot "laïque" est un mot à bannir systématiquement; que la France ne saurait en aucune manière être un exemple à suivre; qu'il ne faut surtout pas réveiller les "querelles atroces" du XIXème siècle; que l'Église a droit à bien des ménagements après tout ce qu'elle a fait pour nous; que les réformes sont en marche et qu'il ne faut surtout pas gêner les réformateurs; que les maîtres laïques n'ont ni le nombre ni la qualité suffisante jusqu'à maintenant. . . etc. . . Mais accepter ces définitions, c'est aussi prouver que l'on veut éclairer le débat de sa vraie lumière, et le situer à une hauteur qui ne dégrade personne, ni dans un camp, ni dans l'autre. Voici maintenant quelques paragraphes qui en diront plus que je ne peux dire :

— "Le cléricalisme a mille visages. Il se trouve que dans une certaine partie du monde, à une certaine époque, l'Église catholique est un de ces visages, mais cela n'a rien de fatal ni de nécessaire. Ce n'est peut-être même pas sous ce masque que notre génération, en fin de compte, devra "écraser l'infâme". A travers les nations et les âges depuis que les clercs gardent leur héritage et que les laïcs le convoitent, il y a eu, il y a et il y aura pour les cléricaux et les laïques bien d'autres occasions de s'affronter."
Ailleurs :

— "... la révolution chrétienne est laïque et anticléricale. Le seul fait de proclamer ce principe, presque impensable à l'époque, que tous les hommes sont égaux devant Dieu était ébranler les fondements mêmes de la société (...). Ce n'est pas un paradoxe : il y a une vocation laïque dans le christianisme. Hélas ! la vocation cléricale de l'Église l'a fait disparaître à peu près complètement du catholicisme. Pourtant elle se réveille parfois dans l'action révolutionnaire de frères-prêcheurs (...). Mais chaque fois l'Église a coupé court à ces tendances révolutionnaires, et, comme un chrétien ne peut séparer son église et sa foi, l'affaire s'est jusqu'ici toujours terminée soit par la soumission soit par le schisme."

Par conséquent, le cléricalisme, qui n'est pas particulier à l'Église, ni même à l'Église catholique (bien que celle-ci "ait fait un point de doctrine de ce qui n'était qu'une question de fait") est avant tout une mauvaise habitude, une attitude vicieuse de l'esprit; c'est celle de toute organisation qui se reploie sur son héritage, fût-il spirituel, ou matériel, ou les deux, et n'admet

plus de réformes que celles qu'elle propose. A la limite cléricismes religieux ou temporel se relaient, se passent telle ou telle responsabilité, se déchargent l'une sur l'autre de tel ou tel fardeau, se font des querelles de mur mitoyen, des prélats deviennent Premiers Ministres, des Ministres entrent dans les Ordres, la situation devient inextricable et le vice de base demeure : le cloisonnement, les barrières sociales, l'interdiction d'approcher à moins de montrer patte blanche.

—“...C'est le propre des castes cléricales de procéder par adoption, par intégration autant que possible d'une élite. L'individu issu de la masse extérieure accèdera à l'héritage (...) moyennant quoi il abandonnera son ancienne condition, reniera ses anciens compagnons et participera à la défense de la caste (...) C'est ainsi que l'Église ira traditionnellement chercher dans le peuple ses jeunes clercs, c'est ainsi qu'actuellement encore la bourgeoisie libérale entend la promotion de l'ouvrier.”

“...c'est l'irruption des masses dans le domaine réservé.”

“La laïcisation c'est tout autre chose. C'est d'abord la violation de la barrière sociale, fût-elle protégée par un tabou religieux”
D'où la conclusion :

—“Les termes de laïcité ou de cléricisme n'ont pas nécessairement un sens hostile ou favorable à la religion. Par contre : ils ont tous deux un sens politique très clair : le laïque est incontestablement un révolutionnaire et le cléricale un conservateur.”

L'un et l'autre ayant d'ailleurs d'excellentes raisons de l'être. L'un pour garder un héritage dont il connaît la valeur; l'autre pour en revendiquer l'accès et le revivifier.

Ce premier chapitre, entre autres, est je crois d'une importance capitale en ce moment au Canada. A lui seul il vaut la peine de lire l'ouvrage. Ceci dit, je suis certain que les lecteurs ne pourront s'empêcher de sourire presque à chaque paragraphe et de faire les rapprochements qui s'imposent pour nous :

—“Tôt ou tard, l'Église devra en tirer la leçon si elle veut survivre. Déjà il arrive que la pression des fidèles arrache à l'épiscopat d'un pays des paroles, des gestes qui peuvent être interprétés comme des tentatives de dégage-ment, de libération”...

—“Ne pouvant plus rester maîtresse du rythme selon lequel les vérités sont publiquement admises et divulguées, l'Église entend conserver le contrôle du point de jonction entre la science et la foi afin de procéder elle-même aux difficiles ajustements entre les exigences de l'une et de l'autre.”

—“Toute victoire contre le cléricisme, c'est-à-dire en un sens toute révolution populaire, doit être précédée par une “trahison des clercs”—”

—“Rien en théorie n'empêchait, avant l'indépendance, un Africain d'obtenir le Baccalauréat, rien n'empêche actuellement un fils d'ouvrier ou

de paysan de faire des études secondaires et supérieures. Nous savons ce qu'il en est dans la réalité".

Et pour finir celle-ci :

—“Les grands bourgeois libéraux qui ont lancé le mouvement (laïque) en France par les lois de 1885 et 1886 n'avaient probablement pas conscience ce faisant, de signer à terme la capitulation de leur classe. (...) Qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas un marché de dupes qu'ils ont fait, au contraire. Grâce à leur lucidité, à leur compréhension, grâce à la foi qu'ils avaient dans l'homme, ils ont permis que cette étape de l'histoire sociale du pays soit franchie sans que rien vienne enlaidir la promotion révolutionnaire des masses, du moins rien de vraiment sérieux.”

Ceux qui voudront éviter la partie proprement historique n'auront qu'une quarantaine de pages à sauter, pour se retrouver en plein cœur de notre problème canadien avec les chapitres sur l'Eglise et l'Etat, l'Etat et l'école, la religion et l'école. Je n'ai voulu, en m'arrêtant sur le premier chapitre, que souligner l'extraordinaire actualité de cet ouvrage et l'usage que nous pourrions en faire au moment où nous avons besoin plus que jamais de donner aux mots leur sens exact et leur portée véritable. Et ceci dit puissions-nous aussi hériter d'un peu de la grandeur de vues et de la sérénité qui imprègnent l'ouvrage de M. Escarpit, sans négliger pour autant la fermeté de ses positions et de ses conseils.

J. B.

Deux innocents en Chine rouge

J. Hébert et P. E. Trudeau, éd. de L'Homme.

Décidément, l'ambiguïté de ce titre me déplaît. Enfin, qu'est-ce qu'il veut dire exactement ? Que Trudeau et Hébert ont fait un séjour en Chine Rouge sans arrière-pensée, sans idée préconçue ? Mais c'est tout simplement honnête : je ne crois pas que cela vaille la peine d'être souligné. Est-ce plutôt un aveu qu'ils ne se sentent pas à la hauteur du sujet qu'ils abordent ? Dans de tels cas, je crois qu'il est toujours préférable de se taire. Ou est-ce que cela ne voudrait pas dire qu'ils plaident non-coupables ? Non-coupables de quoi ?

Nous étions cinq Canadiens invités à aller faire un séjour en Chine en septembre dernier. Je ne sais pas ce qu'en pensent mes autres compagnons de voyage, mais pour ma part, je n'admets pas ce ton badin, ces multiples précautions qu'on retrouve tout au long du volume. Je me dissocie de l'attitude de nos auteurs : je ne veux pas qu'ils soient considérés comme mes porte-paroles, ni par mes hôtes chinois, ni par les lecteurs canadiens.

Ceci dit, je reconnais les mérites de ce volume : bonne présentation, style alerte. En un mot, il est écrit par d'excellents reporters. Cependant